

— 2022 —

FORMATIONS

ESPOIR

SOMMAIRE

✦ PRÉSENTATION	03
✦ LES CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION ESPOIR	05
✦ PARTIE 1 : FORMATIONS « AMBITION 100% »	
<i>Les fiches formations</i>	06
<i>Participation aux formations</i>	28
✦ PARTIE 2 : LES TUTOS ESPOIR	
<i>Fiches tutos</i>	29
<i>Modalités d'accès</i>	35
✦ PARTIE 3 : LES FORMATIONS VOLONTAIRES ESPOIR	
<i>Les fiches formations</i>	36
<i>Modalités d'inscription</i>	62
✦ INFORMATIONS ANNEXES	
<i>Évaluation des formations</i>	64
<i>Index des formations volontaires</i>	65
<i>Annuaire des lieux de formations</i>	67

PRÉSENTATION

L'Association a pour volonté de soutenir les parcours de formation, tant dans l'adaptation au poste que dans le développement des compétences.

Le salarié, en tant qu'acteur de son parcours de formation peut utiliser les leviers à sa disposition comme le compte personnel de formation (CPF), la validation des acquis professionnels (VAP), la validation des acquis de l'expérience (VAE) et le plan de développement des compétences individuel et collectif de l'Association.

L'Association, de son côté, se doit de construire une stratégie de formation basée sur l'analyse des besoins relatifs aux évolutions du public, sur la prise en compte des mutations organisationnelles impactant les pratiques professionnelles et sur le développement d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Elle fixe des critères qui permettent de déterminer les formations les plus prioritaires.

En multipliant les formations transversales et interservices, de nouvelles synergies se créent et les moyens se voient optimisés. Ainsi, les actions de formation deviennent un vecteur pour créer des liens, des moments d'échanges entre professionnels et contribuent au développement de la vie associative et à son identité.

Espoir souhaite aller encore plus loin en matière d'offre de formation et innover en la matière. L'association riche de ses 500 salariés et administrateurs possède un vivier de compétences à partager et à transmettre.

C'est ainsi, qu'à partir de janvier 2022, en s'appuyant sur les volontaires qui souhaitent transmettre à leurs collègues, Espoir présente ses ambitions en matière de formation afin de répondre aux besoins des services et des équipes, mais aussi de favoriser les échanges de bonnes pratiques et s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

La stratégie de formation est construite autour de trois grands axes, complémentaires les uns aux autres, dont l'ambition est de répondre aux besoins du plus grand nombre :

① Les formations « Ambition 100% »

Espoir fait de la sécurité des équipes une priorité de formation et se fixe comme objectif 100% des salariés formés d'ici à 2025 dans les domaines suivants : la sécurité routière, la formation de Secouriste Sauveteur du Travail, la formation de sécurité face aux violences physiques ou verbales, la sensibilisation à la lutte contre les arrêts cardiaques, les gestes de premiers secours qui sauvent, la lutte contre les troubles musculosquelettiques ou encore l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme pour tous.

Un plan de développement de compétences calibré sur les besoins est également mis en place afin de former 100% des salariés et des administrateurs répondant à leurs besoins opérationnels.

Ce sont ainsi les administrateurs et les salariés occupants des postes administratifs, éducatifs ou de direction qui vont pouvoir bénéficier de formations spécifiques (les comptes administratifs, la gestion des conflits, les écrits professionnels ou encore le rôle de l'administrateur au sein de l'association).

Par ailleurs, l'association s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de vie au travail. Des formations seront donc mises en place afin de permettre la réalisation de ces objectifs (Risques psychosociaux, Culture de la bientraitance, Management...).

La démarche d'amélioration continue s'appuiera également sur la mise en place de groupes de travail au sein de chaque établissement. Cette démarche doit engager l'association dans le processus d'évaluation et permettre de révéler et de valoriser l'existant, d'ajuster les pratiques et de renforcer la dynamique interservices.

② Les tutos Espoir

Les tutos Espoir constituent une démarche de construction de connaissances autour de thématiques et problématiques rencontrées par les salariés au quotidien. Les tutos, disponibles sur la chaîne Youtube de l'association, sont un moyen supplémentaire de partager la connaissance entre les salariés de l'association.

L'ensemble des formations à distance pourra aussi être visionné en replay.

③ Les formations volontaires

Première richesse de l'association, les salariés et les administrateurs doivent pouvoir monter en compétences afin d'enrichir les pratiques et de renforcer l'impact des mesures d'accompagnement confiées par nos autorités de contrôle et de tarification. Depuis toujours, le principe de la transmission s'est organisé de manière informelle dans les établissements, laissant le soin aux professionnels de partager leurs expériences de manière spontanée. Il convient désormais de proposer une structuration à même de valoriser les savoirs, les parcours, de mettre en lumière les engagements à l'œuvre dans notre association.

L'Association propose ainsi la création d'une offre interne de formation/transmission, complémentaire des formations traditionnelles pour permettre de renforcer les pratiques, de diversifier les modalités d'accompagnement, d'actualiser les savoirs théoriques et créer de la cohésion entre acteurs de l'association.

Espoir propose, en s'appuyant sur ses formateurs volontaires qui ont proposé de transmettre une compétence, un outil, une pratique, un savoir, un véritable catalogue de formations internes de qualité. Nous ne pouvons que vous encourager à découvrir ces multiples opportunités proposées et à vous y inscrire.

Véritable pilier de la stratégie associative, la formation met l'accent sur la force du collectif pour répondre aux exigences de nos missions, mais aussi pour redonner sa valeur au principe associatif et lutter efficacement contre les inégalités.

NOS CHIFFRES CLÉS

Formations volontaires

39
sessions
de formation

15
formateurs
volontaires

1234
heures proposées
(hors webinaires)

345
places
disponibles

Formations « Ambition 100% »

53
sessions
de formation

20
thématiques

9386
heures
de formation

650
salariés et
administrateurs
formés

Formations collectives

24
sessions
de formation

24
thématiques

4300
heures
de formation

269
salariés
formés

Formations individuelles

21
sessions
de formation

21
thématiques

734
heures
de formation

21
salariés
formés

LES FORMATIONS « AMBITION 100% »



Les formations « Ambition 100 % » chez Espoir

Les formations « Ambition 100 % », c'est l'objectif de pouvoir former 100% :

- Des salariés,
- D'un domaine de compétence (éducatifs, administratifs, managers, etc...),
- D'un besoin (référént harcèlement, bientraitance),
- Des administrateurs.

La mise en place de 20 formations « Ambition 100% » démontre l'ambition de l'association de promouvoir la sécurité et le développement des compétences dès 2022 et ce jusqu'en 2025. Cette ambition entre en résonance avec la volonté de l'association de promouvoir une démarche d'amélioration continue de la qualité au travail.

La liste des formations « Ambition 100 % » 2022 :

1. Acquérir les bases de prévention du risque routier sur un simulateur de conduite
2. Assurer les missions du référent « harcèlement sexuel et agissements sexistes »
3. Bien-être au travail et prévention des risques psychosociaux
4. Certificat Cléa
5. Les comptes administratifs
6. Construire en équipe une culture de la bientraitance
7. Ecoute bienveillante
8. Ecrits professionnels
9. Être administrateur d'un organisme sans but lucratif : rôle, missions et responsabilités
10. Gestes et postures : manutention de charges inertes
11. Gestion des conflits en entreprise pour manager
12. Gestion de crise : intervention « verbale »
13. Gestion de crise : intervention « sécurité »
14. La conduite de la démarche d'amélioration continue des établissements sociaux et médico-sociaux : mode d'emploi
15. La mise en œuvre de la démarche d'amélioration continue des établissements sociaux et médico-sociaux : mode d'emploi
16. Panorama de la CCN 66
17. Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1)
18. Risques cardiaques : les gestes qui sauvent
19. Sauvetage Secourisme du Travail
20. Se perfectionner individuellement et collectivement dans le management de ses équipes



ACQUÉRIR LES BASES DE PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER SUR SIMULATEUR DE CONDUITE

*OBJECTIF : 100% DES SALARIÉS UTILISANT
UN VÉHICULE DE SERVICE FORMÉS AUX RISQUES
ROUTIERS*

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 par session

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022

3

DURÉE

1/2 jour

ORGANISME DE FORMATION

ACMS

EVALUATION

Fiche
évaluation

① OBJECTIFS

- Présenter les enjeux du risque routier pour le stagiaire, l'association et la collectivité,
- Actualiser ses connaissances sur différentes thématiques (vitesse, téléphone, fatigue, alcool...),
- Participer à la diminution des accidents de la circulation.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

1. Les bases du code de la route :

Ce temps permettra de revoir l'historique et les statistiques de la sécurité routière et de l'association, de comprendre les enjeux de la prévention du risque routier en entreprise et le rappel des règles de la conduite en sécurité.

2. La pratique :

La pratique sera consacrée à des exercices individuels sur simulateur de conduite. Ce sera un moment de révision du code de la route.

Des aptitudes seront ainsi travaillées (Repérer et anticiper une situation à risque ; comprendre et appliquer les règles de base d'une conduite en sécurité ; adapter sa conduite en fonction des conditions de circulation).

ASSURER LES MISSIONS DU RÉFÉRENT « HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES »



*OBJECTIF : 100% DES SERVICES
AVEC UN RÉFÉRENT HARCÈLEMENT*

1 OBJECTIFS

- Prévenir les situations de harcèlement sexuel,
- Connaître les mesures à prendre pour accompagner et protéger les victimes,
- Maîtriser le cadre théorique et juridique des agissements sexistes, des harcèlements et des violences sexuels.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation permettra de former des référents pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Le programme de formation est établi autour de six points :

1. Appréhender les concepts,
2. Savoir détecter et identifier les violences au travail et formes de sexisme,
3. Identifier et mobiliser les acteurs,
4. Traiter les violences sexuelles et sexistes,
5. Prévenir et communiquer sur la thématique du sexisme et du harcèlement dans l'entreprise,
6. Expérimenter à l'aide de cas pratiques et de mises en situation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS
12 par session

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022
2

DURÉE
1 jour

ORGANISME DE FORMATION
Lamy formation

EVALUATION
Fiche évaluation



BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

*OBJECTIF : 100% DES ÉTABLISSEMENTS
AVEC UN RÉFÉRENT QVT ET RPS*

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 par session

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022

1

DURÉE

2 jours

ORGANISME DE FORMATION

Nexem

EVALUATION

Fiche
évaluation

① OBJECTIFS

- Mieux comprendre les ressorts du bien-être au travail,
- Identifier les situations professionnelles qui exposent aux risques psychosociaux,
- Appréhender les risques psychosociaux comme des risques professionnels et mieux connaître le cadre légal,
- Reconnaître une démarche de prévention agissant sur les facteurs de risques psychosociaux.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation permettra de définir ce que veut dire le « bien-être au travail » tout en identifiant les catégories de RPS et les situations professionnelles qui peuvent exposer à des risques (stress, violences internes et externes, rapports sociaux dégradés, sentiment d'inutilité au travail, dissonance émotionnelle ou sentiment d'insécurité professionnelle).

La formation permettra également de connaître : les conséquences des risques sur la santé, le cadre légal et les solutions en cas de risques. Enfin, elle apportera des connaissances sur la mise en place d'une démarche de prévention efficace.

CERTIFICAT CLÉA

OBJECTIF : 100% DES SALARIÉS
D'ESPOIR TITULAIRES D'UN DIPLÔME
OU D'UNE CERTIFICATION



1 OBJECTIFS

- > Obtenir une certification unique,
- > Garantir l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences commun à tous,
- > Acquérir ou consolider des bases de connaissances et compétences.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le Cléa est une certification unique, interprofessionnelle et reconnue au niveau national et regroupe un programme autour de sept domaines :

1. La communication en français,
2. L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique,
3. L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique,
4. L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe,
5. L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel,
6. La capacité d'apprendre tout au long de la vie,
7. La maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Sur inscription auprès de votre direction.

MODALITÉS

A la demande.
En lien avec sa direction.
Utilisation du CPF.

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022

Selon les inscriptions sur l'année par le salarié

DURÉE

Variable

ORGANISME DE FORMATION

Cléa

EVALUATION

Fiche évaluation



LES COMPTES ADMINISTRATIFS

OBJECTIF : 100% DES COMPTABLES EXPERTS
DU LOGICIEL EIG

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 par session

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022

3

DURÉE

1 jour

ORGANISME DE FORMATION EIG

EVALUATION

Fiche
évaluation

① OBJECTIFS

- > Comprendre les éléments essentiels constitutifs du compte administratif et les différencier des autres types de comptes,
- > Maîtriser et mettre en place les éléments et les règles des comptes administratifs.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation a pour objectif de comprendre et d'analyser ce qu'est un compte administratif. Il s'agira de comprendre :

1. Le cadre normalisé (section investissement, exploitation, groupes fonctionnels, budget exécutoire, virement de crédit, décisions modificatives, frais de siège etc.),
2. La réglementation, les procédures générales de tarification et les enjeux du compte administratif,
3. Le périmètre du compte administratif.

CONSTRUIRE EN ÉQUIPE UNE CULTURE DE LA BIEN-TRAITANCE

OBJECTIF : 100% DES MANAGERS FORMÉS
À LA BIEN-TRAITANCE



1 OBJECTIFS

- > Appliquer le cadre réglementaire,
- > Utiliser les recommandations de bonnes pratiques en matière de bientraitance (Anesm, HAS),
- > Repérer les risques de maltraitance et ses différentes formes,
- > Identifier les actes et les situations bien-traitantes.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation vise à impulser une culture commune et une dynamique de la bientraitance au sein des équipes grâce à une méthode pédagogique expositive et interrogative mêlant support apprenant, diaporama, quiz, ateliers, mises en situation ou cas pratiques à travers un programme complet :

1. Définition du concept de bientraitance à partir des recommandations de la HAS,
2. Le cadre législatif et réglementaire,
3. L'identification des risques institutionnels de maltraitance : méthode et outils,
4. L'identification des risques individuels de maltraitance : méthode et outils,
5. Atelier : exercice collectif de questionnements autour de situations de bientraitance et de maltraitance.

NOMBRE DE PARTICIPANTS
12 par session

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022
1

DURÉE
2 jours

ORGANISME DE FORMATION
Nexem

EVALUATION
Fiche évaluation



ÉCOUTE BIENVEILLANTE

*OBJECTIF : 100% DES PROFESSIONNELS ÉDUCATIFS
DES ACCUEILS FAMILIAUX FORMÉS À L'ÉCOUTE
BIENVEILLANTE*

NOMBRE DE PARTICIPANTS

17 par session
présentielle
90 aux
webinaires

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022

4

DURÉE

2 jours
formations
présentielles
3 heures
webinaires

ORGANISME DE FORMATION

Pilotis

EVALUATION

Fiche
évaluation

① OBJECTIFS

- > Connaître le modèle de l'affirmation du soi, savoir exprimer un désaccord, dire non et s'exprimer,
- > Formuler une demande, une critique constructive et y répondre,
- > Faire face aux situations de tension et à l'agressivité,
- > Permettre aux AF de prendre connaissance du contenu pédagogique de la formation en présentiel.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation permettra de développer de nouveaux modes de comportements permettant d'améliorer la communication et les échanges en équipe et d'exprimer et revendiquer ses droits de manière claire. La formation se déroulera en deux temps :

1. Formation de deux jours en présentiel. Ces deux jours permettront d'élaborer un plan d'action personnel à appliquer au quotidien à travers l'utilisation d'une pédagogie interactive, confrontante et bienveillante,
2. Sensibilisation des assistants familiaux via trois webinaires de 1h.

ÉCRITS PROFESSIONNELS

OBJECTIF : 100% DES TRAVAILLEURS
SOCIAUX FORMÉS AUX ÉCRITS PROFESSIONNELS



1 OBJECTIFS

- > Transcrire objectivement un fait avec neutralité,
- > Réaliser une synthèse, un compte-rendu et un récit éducatif,
- > Inclure les attentes des usagers.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation sera organisée par demi-journée variant entre des temps en commun et des temps hors connexion (travail individuel). L'ensemble de ces demi-journées permet de pouvoir balayer un vaste programme :

1. Les différents écrits,
2. Le cadre légal,
3. La place de l'utilisateur dans les écrits,
4. Définir les problématiques,
5. Elaborer un plan adapté,
6. La formulation des titres,
7. Les techniques de prise de notes,
8. L'écriture synthétique (récit éducatif, simplification des phrases),
9. Adapter l'écrit au destinataire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS
10 par session

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022
5

DURÉE
5 jours

ORGANISME DE FORMATION
EPE formation
IDF

EVALUATION
Fiche
évaluation



ÊTRE ADMINISTRATEUR D'UN ORGANISME SANS BUT LUCRATIF : RÔLE, MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

OBJECTIF : 100% DES ADMINISTRATEURS FORMÉS

NOMBRE DE PARTICIPANTS
12 par session

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022
1

DURÉE
3 jours

ORGANISME DE FORMATION
Nexem

EVALUATION
Fiche évaluation

① OBJECTIFS

- > Identifier les enjeux du secteur associatif et garantir la pérennité du projet associatif ou de l'organisme sans but lucratif,
- > Comprendre le fonctionnement d'un organisme gestionnaire d'ESSMS.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation se déroule autour de six modules de formation :

1. Les enjeux du secteur social et médico-social,
2. Le dialogue social et représentativité,
3. Les enjeux, défis et outils de la gouvernance,
4. Communication et management,
5. Responsabilité civile et pénale,
6. Enjeux de la gestion des ressources financières.

GESTES ET POSTURES : MANUTENTION DE CHARGES INERTES

*OBJECTIF : 100% DES SALARIÉS TECHNIQUES
ET DES TRAVAILLEURS DE BUREAUX FORMÉS
AUX GESTES ET POSTURES*

① OBJECTIFS

- > Observer et identifier les risques liés à son activité, appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort afin de diminuer les risques d'AT/MP,
- > Diminuer les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS),
- > Utiliser les aides techniques mises à disposition,
- > Participer à la maîtrise du risque.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Les participants disposeront de supports pédagogiques variés afin de répondre aux objectifs de la formation (vidéo-projecteur, mannequin articulé, caisse avec et sans poignées, support pédagogique). Cela permettra de :

1. Repérer les risques liés à la manutention manuelle ou aux mauvaises postures,
2. Améliorer les gestes et les postures lors de l'activité de travail et la vie quotidienne.



NOMBRE DE PARTICIPANTS
10 par session

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022
5

DURÉE
1 jour

ORGANISME DE FORMATION
ACMS

EVALUATION
Fiche évaluation



GESTION DES CONFLITS EN ENTREPRISE POUR MANAGER

*OBJECTIF : 100% DES MANAGERS FORMÉS
À LA GESTION DES CONFLITS*

**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**
10 par session

**NOMBRE
DE SESSIONS
EN 2022**
3

DURÉE
2 jours

**ORGANISME
DE FORMATION**
CNFCE

EVALUATION
Fiche
évaluation

① OBJECTIFS

- > Appréhender le fonctionnement et les mécanismes d'un conflit dans une équipe,
- > Comprendre les signes avant-coureurs de crises, anticiper, prévenir les conflits professionnels et devenir un médiateur/conciliateur,
- > Adapter une posture managériale adaptée et appréhender des méthodes de résolution adaptées à chaque situation.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette formation sur la gestion des conflits en entreprise met en avant les rapports entre collaborateurs et les rapports employés/managers. Elle permet d'aborder la notion de situations conflictuelles d'ordre hiérarchique, managérial ou transverse et d'identifier les méthodes permettant de les comprendre mais aussi de les gérer avec un programme complet :

1. Comprendre le fonctionnement d'un conflit en entreprise,
2. Aborder une situation conflictuelle sereinement, comprendre sa genèse pour mieux la gérer,
3. Aborder une posture managériale adaptée : les mécanismes permettant de prévenir, atténuer ou résoudre les conflits,
4. Construire sa boîte à outils et ses plans d'action.

GESTION DE CRISE : INTERVENTION « VERBALE »

OBJECTIF : 100% DES ÉDUCATEURS
ET DU PERSONNEL D'ACCUEIL FORMÉS



① OBJECTIFS

- > Reconnaître les différents niveaux des comportements de crise, savoir comment répondre et gérer votre propre comportement avec calme et cohérence afin de favoriser une issue positive,
- > Apprendre des stratégies pour renforcer la communication non verbale et d'intervention de sécurité pour maximiser la sécurité et minimiser les dangers,
- > Elaborer des stratégies d'établissement de limites lors d'une intervention verbale afin de désamorcer les comportements défensifs,
- > Explorer un cadre visant à guider le personnel et les personnes en détresse dans le processus de rétablissement de la relation.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Cette formation vise à donner une approche efficace, prévenir, désamorcer et répondre aux comportements de crise en toute sécurité. Elle permet de mieux comprendre l'installation d'une crise, son développement mais aussi les stratégies de prévention et de désamorçage :

1. Le Modèle de Développement des Crises,
2. Expériences intégrées,
3. Compétences en communication,
4. Répondre aux comportements défensifs,
5. Interventions de sécurité non-restrictives,
6. Après la crise.

NOMBRE DE PARTICIPANTS
10 par session

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022
6

DURÉE
1 jour

ORGANISME DE FORMATION
Formateurs
Espoir

EVALUATION
Fiche
évaluation



GESTION DE CRISE : INTERVENTION « SÉCURITÉ »

*OBJECTIF : 100% DES ÉDUCATEURS
ET DU PERSONNEL D'ACCUEIL FORMÉS*

NOMBRE DE PARTICIPANTS
10 par session

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022
4

DURÉE
2 jours

ORGANISME DE FORMATION
Formateurs
Espoir

EVALUATION
Fiche
évaluation

① OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes de développement d'une situation de crise,
- Savoir prévenir, désarmer et répondre aux comportements agressifs,
- Développer sa communication verbale, non-verbale et para-verbale et apprendre à évaluer rapidement le niveau de risque,
- Maîtriser des techniques de désengagements sûres et pouvoir utiliser les techniques d'intervention physique comme dernier recours.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation permet de mieux comprendre comment une crise s'installe et se développe. Elle donne des outils opérationnels pour réagir face aux différents niveaux d'agressivité. Elle met l'accent sur les stratégies de prévention et de désamorçage, les techniques restrictives et non restrictives d'intervention physique et la gestion d'après crise avec un programme en neuf points :

1. Le Modèle de Développement des Crises,
2. L'expérience intégrée,
3. Stratégies de communication,
4. Répondre à des comportements défensifs,
5. Techniques de désengagement,
6. Outils de prise de décision,
7. Techniques de maintien,
8. Interventions de sécurité restrictives et non restrictives,
9. Gestion de l'après crise.

LA CONDUITE DE LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE (DAC)

OBJECTIF : 100% DES DIRECTEURS FORMÉS AU PILOTAGE DE LA DAC



1 OBJECTIFS

- > Donner une vision commune : enjeux de la qualité,
- > Acquérir des connaissances, méthodologies pour enclencher, conduire et organiser la démarche d'amélioration continue.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation s'organisera sur quatre journées permettant de déployer un programme spécifique chaque jour :

1. Appréhender et conduire la qualité dans les établissements sociaux et médico-sociaux,
2. S'approprier et déployer auprès des équipes les outils qualité en établissements,
3. Organiser et manager la démarche qualité dans les établissements sociaux et médico-sociaux,
4. Préparer et piloter l'évaluation par la méthode de la personne accompagnée traceur et du traceur ciblé et de l'audit système.

NOMBRE DE PARTICIPANTS
13 par session

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022
1

DURÉE
4 jours

ORGANISME DE FORMATION
Espace Sentein

EVALUATION
Fiche évaluation



LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE (DAC)

OBJECTIF : 100% DES GROUPES DE PILOTAGE DAC DES ÉTABLISSEMENTS FORMÉS À LA CONDUITE DE LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

NOMBRE DE PARTICIPANTS
20 par session

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022
4

DURÉE
8 demi-journées

ORGANISME DE FORMATION
Espace Sentein

EVALUATION
Fiche évaluation

① OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux, outils, connaissances, et méthodologie de la qualité dans les établissements,
- Acquérir les connaissances pour organiser, communiquer et mettre en œuvre la démarche qualité.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation s'organisera sur huit demi-journées permettant de déployer un programme spécifique chaque jour :

1. Appréhender la qualité dans les établissements,
2. Comment prendre appui sur les évaluations pour mettre en œuvre la DAC,
3. S'approprier les outils qualité en établissement,
4. Conduire la démarche d'amélioration continue,
5. Organiser la démarche qualité dans les établissements,
6. Appréhender et organiser la communication,
7. Préparer l'évaluation par la méthode de l'accompagné traceur et du traceur ciblé,
8. Préparer l'évaluation par la méthode du traceur ciblé et de l'audit système.

PANORAMA DE LA CCN 66

OBJECTIF : 100% DES DIRECTEURS ET DU PERSONNEL RH FORMÉS À LA CCN 66



① OBJECTIFS

- > Identifier toutes les spécificités de la CCN 66,
- > Articuler les dispositions légales et les jurisprudences récentes avec les dispositions conventionnelles,
- > Limiter les risques de contentieux.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation permettra de présenter la structuration de la convention collective à savoir les dispositions générales et les annexes :

1. Le recrutement,
2. L'exécution du contrat de travail,
3. Le régime de complémentaire santé,
4. Les relations collectives,
5. Le pouvoir disciplinaire,
6. La rupture du contrat de travail.

NOMBRE DE PARTICIPANTS
12 par session

NOMBRE DE SESSIONS
1

DURÉE
3 jours

ORGANISME DE FORMATION
Nexem

EVALUATION
Fiche évaluation



PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PSC1)

OBJECTIF : 100% DES SALARIÉS FORMÉS AUX PREMIERS SECOURS

NOMBRE DE PARTICIPANTS
10 par session

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022
4

DURÉE
1 jour

ORGANISME DE FORMATION
Protection civile

EVALUATION
Fiche évaluation

① OBJECTIFS

- > Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants,
- > Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté,
- > Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours en fonction des besoins de la victime.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La Formation PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. Le contenu de la formation est réalisé à travers 9 points :

1. Malaise et Alerte,
2. Plaies et protection,
3. Brûlure,
4. Traumatismes,
5. Hémorragies,
6. Obstruction des voies aériennes,
7. Perte de connaissance,
8. Arrêt cardiaque,
9. Alerte aux populations.

RISQUES CARDIAQUES : LES GESTES QUI SAUVENT

OBJECTIF : 100% DES SALARIÉS DE PLUS DE 60 ANS
FORMÉS AUX GESTES QUI SAUVENT



1 OBJECTIFS

- > Former les futurs retraités à devenir « citoyens sauveteurs »,
- > Se protéger, protéger la victime et les témoins,
- > Alerter les secours d'urgence adaptés,
- > Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation permettra d'assurer la protection immédiate des personnes à travers un programme de formation en sept étapes :

1. Accueil et présentation,
2. Protection,
3. Alerte,
4. La victime qui parle et se plaint,
 - a. Réaliser la conduite à tenir face à un saignement abondant,
 - b. Mettre la victime en position d'attente (plaies graves),
5. La victime qui a perdu connaissance et respire,
6. La victime qui a perdu connaissance et ne respire pas,
7. Conclusion.

NOMBRE DE PARTICIPANTS
14 par session

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022
2

DURÉE
1 jour

ORGANISME DE FORMATION
Malakoff

EVALUATION
Fiche évaluation



SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL

*OBJECTIF : 100% DES ÉTABLISSEMENTS
AVEC DEUX SST*

**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**
10 par session

**NOMBRE
DE SESSIONS
EN 2022**
2

DURÉE
2 jours

**ORGANISME
DE FORMATION**
Protection
civile

EVALUATION
Fiche
évaluation

① OBJECTIFS

- Intervenir face à une situation d'accident du travail,
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'association.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation contiendra une partie théorique et une partie pratique à travers des documents supports de formation projetés, des exposés théoriques et interactifs et des cas concrets. Cela permettra d'aborder chaque point prévu pendant les deux jours :

1. Cadre juridique de l'intervention du SST,
2. Réalisation d'une protection adaptée,
3. Examen de la victime, mise en œuvre de l'action, résultat visé,
4. Alerte et organisation des secours en entreprise
5. Rôle du SST et organisation de la prévention en entreprise,
6. Mise en œuvre des compétences, protection et action de prévention,
7. Plan d'organisation de la prévention et information,
8. Ajustement du secours aux victimes.

PERFECTIONNER INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT DANS LE MANAGEMENT DE SES ÉQUIPES

*OBJECTIF : 100% DES MANAGERS FORMÉS
AU MANAGEMENT*

① OBJECTIFS

- Utiliser un langage managérial commun avec ses collègues,
- Enrichir ses propres pratiques managériales,
- Adapter ses modes de management en fonction du contexte et du problème à résoudre.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation sera consacrée à l'amélioration des pratiques managériales à travers deux jours de formation. Grâce à une méthode pédagogique active et participative et des partages d'expériences le programme des deux jours permet :

Jour 1 :

1. Les enjeux du management,
2. A qui sert le management ?
 - Les atouts et les points de progrès de la structure,
 - Les quatre dimensions clés du management (Performance, projet, leadership, changement).

Jour 2 :

Programme d'approfondissement ciblé selon les besoins.



NOMBRE DE PARTICIPANTS
12 par session

NOMBRE DE SESSIONS EN 2022
1

DURÉE
2 jours

ORGANISME DE FORMATION
Nexem

EVALUATION
Fiche évaluation

PARTICIPATION AUX FORMATIONS « AMBITION 100% »

Les formations « Ambitions 100% » sont dispensées par des organismes agréés : Nexem, Protection Civile, ACMS, CNFE, EPE Formation IDF, Malakoff, EIG, Pilotis, Espace Sentein, Lamy formation...

Les participants sont définis par les directeurs d'établissements en fonction des besoins des salariés et des objectifs fixés par l'association.

Tous les participants aux formations « Ambition 100% » recevront une convocation avec l'ensemble des informations pratiques nécessaires (dates, lieux, horaires).

Les formations « Ambition 100% » sont obligatoires et prioritaires.

LES TUTOS ESPOIR

Pourquoi des tutos ?

Les tutos Espoir permettent de faire un focus sur des thématiques et problématiques rencontrées par les salariés au quotidien. Ils ont pour objectif d'apporter des éléments de compréhension ou encore des conseils.

Quand et où seront disponibles les tutos d'Espoir ?

Les tutos seront disponibles sur la chaîne Youtube de l'association.

Liste des tutos pour l'année 2022 :

1. Comment s'inscrire à une formation volontaire – Disponible le 15 janvier
2. Comment évaluer une formation ? - Disponible le 1^{er} février
3. Travailler à distance : Les bons outils – Disponible le 15 février
4. La maladie – Disponible le 15 février
5. La prévoyance – Disponible le 15 mars
6. Lire un bulletin de salaire – Disponible le 15 avril
7. Comprendre la démarche d'amélioration continue (DAC) - Disponible le 15 mai
8. Comment fonctionne Action-Logement ? – Disponible le 30 mai
9. Comprendre le fonctionnement de la formation – Disponible le 15 juin
10. La mutuelle – Disponible le 15 septembre

COMMENT S'INSCRIRE À UNE FORMATION VOLONTAIRE ?

DESCRIPTIF DU TUTO

Ce tuto permettra d'apprendre à utiliser l'outil d'inscription aux formations volontaires Espoir.

DATE

15 Janvier

OÙ LE REGARDER ?

Chaîne Youtube d'Espoir

FORMATEUR VOLONTAIRE

Service Développement

COMMENT ÉVALUER UNE FORMATION ?

DESCRIPTIF DU TUTO

Ce tuto permettra d'apprendre à utiliser l'outil pour évaluer une formation « Ambition 100% » ou volontaire réalisée avec Espoir.

DATE

1^{er} Février

OÙ LE REGARDER ?

Chaîne Youtube d'Espoir

FORMATEUR VOLONTAIRE

Service Développement

TRAVAILLER À DISTANCE LES BONS OUTILS

DESCRIPTIF DU TUTO

Le tuto présentera des conseils à adopter pour le télétravail. Il présentera également les modalités de connexion au serveur par VPN.

DATE

15 Février

OÙ LE REGARDER ?

Chaîne Youtube d'Espoir

FORMATEUR VOLONTAIRE

Service Développement

LA MALADIE

DESCRIPTIF DU TUTO

Le tuto permettra de comprendre les informations relatives à la maladie :

- Les arrêts maladies : la procédure,
- La maladie, infos générales : maintien de salaire, jour de carence et indemnités journalières de la sécurité sociale,
- La maternité,
- Les accidents du travail : la procédure.

DATE

15 Février

OÙ LE REGARDER ?

Chaîne Youtube d'Espoir

FORMATEUR VOLONTAIRE

Service des Ressources Humaines

LA PRÉVOYANCE

DESCRIPTIF DU TUTO

Le tuto permettra de décrire le système de prévoyance chez Espoir :

- Qu'est-ce que c'est ?
- A quoi ça sert ?
- Les conditions d'accès,
- La procédure : Le rôle de l'employeur et du salarié,
- Le fonctionnement.

DATE

15 Mars

OÙ LE REGARDER ?

Chaîne Youtube d'Espoir

FORMATEUR VOLONTAIRE

Service des Ressources Humaines

LIRE UN BULLETIN DE SALAIRE

DESCRIPTIF DU TUTO

Le tuto permettra de comprendre les éléments importants d'une fiche de paie :

- Brut/net : quelles différences ? Comprendre les différents nets,
- Qu'est-ce que les cotisations sociales ?
- Comment est construit le salaire ?
- Comprendre les congés payés,
- Comprendre les sommes perçues (prélèvement à la source).

DATE

15 Avril

OÙ LE REGARDER ?

Chaîne Youtube d'Espoir

FORMATEUR VOLONTAIRE

Service des Ressources Humaines

COMPRENDRE LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE CHEZ ESPOIR (DAC)

DESCRIPTIF DU TUTO

Le tuto présentera la démarche d'amélioration continue engagée au sein de l'association. Il permettra de comprendre les différents temps et modalités nécessaires à la bonne conduite de la DAC (les formations, les groupes de travail ou encore les actions mises en place).

DATE

15 Mai

OÙ LE REGARDER ?

Chaîne Youtube d'Espoir

FORMATEUR VOLONTAIRE

Service Développement

COMMENT FONCTIONNE ACTION-LOGEMENT ?

L'acteur unique au service du lien emploi-logement

DESCRIPTIF DU TUTO

Le tuto permettra de présenter « Action logement » :

- Qu'est-ce que c'est ?
- Comment s'y rendre ?
- Quels sont mes droits ?

DATE

30 Mai

OÙ LE REGARDER ?

Chaîne Youtube d'Espoir

FORMATEUR VOLONTAIRE

Service des Ressources Humaines

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION

DESCRIPTIF DU TUTO

Le tuto présentera les différents dispositifs pour la formation professionnelle (CPF, VAE, Bilan de compétences). Il présentera également ce qu'est la formation, quand bénéficier des formations à Espoir ainsi que les moyens personnels pour se former.

DATE

15 Juin

OÙ LE REGARDER ?

Chaîne Youtube d'Espoir

FORMATEUR VOLONTAIRE

Service des Ressources Humaines

LA MUTUELLE

DESCRIPTIF DU TUTO

Le tuto permettra de comprendre les informations relatives à la mutuelle :

- La mutuelle, c'est quoi ?
- Rappel sur les dispenses,
- L'inscription à la mutuelle chez Espoir,
- Quelle est la part employeur ?
- Les documents à joindre, la portabilité et les conditions,
- Cas particuliers : suspension du contrat de travail.

DATE

15 Septembre

OÙ LE REGARDER ?

Chaîne Youtube d'Espoir

FORMATEUR VOLONTAIRE

Service des Ressources Humaines

COMMENT ACCÉDER AUX TUTOS ?

Pour accéder aux tutos Espoir, il vous suffit de vous rendre sur la chaîne YouTube de l'association via le lien ou le QR code suivant :



<https://www.youtube.com/channel/UCjpbpkm0H92vaR1bYqT78g>

L'accès aux vidéos :

Lorsque vous avez accédé à la chaîne de l'association, rendez-vous dans la rubrique vidéo pour retrouver les tutos mis en ligne. N'hésitez pas à vous abonner à la chaîne pour être informé de la mise en ligne des tutos.

**LES
FORMATIONS
VOLONTAIRES
ESPOIR**

Nos Formations internes par nos volontaires

La mise en place des formations internes affirme la volonté d'Espoir de permettre le partage des connaissances et des compétences entre les membres de l'association. Les salariés et les administrateurs sont la première richesse d'Espoir amenant à l'enrichissement des pratiques et au renforcement des outils et des savoirs de l'accompagnement.

Les formations internes permettent de structurer et de mettre en lumière les engagements à l'œuvre au sein de l'association. Les salariés pourront s'inscrire librement aux formations en lien avec leurs compétences.

La liste des formations volontaires Espoir 2022 :

1. Qu'attendre du nouveau code de justice pénale des mineurs ?
2. La communication non violente
3. La participation des parents aux processus décisionnels dans le cadre de la protection de l'enfance
4. Sensibilisation au lien d'attachement de l'enfant
5. La nouvelle autorité parentale
6. La laïcité en questions
7. La coéducation : Quoi ? Pourquoi ? Où ? Comment ?
8. Découverte des politiques sociales européennes
9. Faire des statistiques à partir des données saisies dans Eudonet
10. Le travail social est-il un travail politique ?
11. Lire et comprendre le budget d'un service et d'un établissement
12. L'évolution du cadre légal de la protection de l'enfance
13. La fonction de direction : une approche clinique
14. La confidentialité des informations en travail social
15. Excel : B.A.BA et un peu plus
16. La sanction éducative, qu'est ce qui est supposé changer si c'est un travailleur social qui dit « non ! » ?
17. Méthodologie de projet
18. Accueillir et accompagner un travailleur d'intérêt général (TIG)
19. Histoire et évolution des pratiques de l'Aide Sociale à l'Enfance
20. La loi Taquet
21. Accueillir et accompagner un volontaire en service civique
22. La fonction de chef de service : une approche clinique
23. Réaliser un entretien de recrutement
24. Les Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MNA)

QU'ATTENDRE DU NOUVEAU CODE DE JUSTICE PÉNALE DES MINEURS ?

DATES

- a) 11 février
- b) 12 septembre

PÉRIODES D'INSCRIPTION

- a) 15 janvier au
1^{er} février
- b) 1^{er} juillet au
4 septembre

DURÉE

10h à 12h

LIEU

Visio

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Illimité

FORMATEUR VOLONTAIRE

Jean-Pierre
Rosenczveig,
Président
d'Espoir

EVALUATION

Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS

Ouvert à tous

① OBJECTIFS

Les objectifs du webinaire sont de connaître et de se familiariser avec le nouveau code de justice pénale des mineurs. En quoi innove-t-il ? Quels apports ? Quels dangers ?

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Ce webinaire s'organisera autour d'une présentation du texte et des dispositifs techniques retenus, puis d'un échange. Il permettra de présenter le nouveau code de justice pénale des mineurs entré en vigueur le 30 septembre 2021 et ses dispositifs.

Les nouvelles procédures pénales seront décrites dont le rôle accru du Parquet et les nouveautés (s'il y en a) liées aux prises en charge des mineurs et de se questionner :
Qu'est-ce qui justifiait une telle démarche ? Existe-t-il une augmentation de la délinquance des mineurs ?
Une inadaptation du dispositif ?

Il s'agira également de questionner l'impact de cette loi sur les travailleurs sociaux, les institutions mais également de discuter des limites. En quoi répond t-il concrètement au souci de garantir une prise en charge éducative aux enfants en conflit avec la loi ?

Lectures conseillées :

- 1) Jean-Pierre Rosenczveig, *La justice et les enfants*, Dalloz, 2020
- 2) Sylvain Jacopin, *Un code de la justice pénale des mineurs, quelle(s) spécificité(s)*, Dalloz, 2021

LA COMMUNICATION NON VIOLENTE

1 OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire vise à permettre la réduction et l'apaisement des relations au sein des établissements entre les salariés, entre hiérarchies, entre ados et adultes.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation volontaire présentera plusieurs aspects de la communication non violente :

- > La définition du respect,
- > Apports théoriques sur le triangle dramatique,
- > Apports théoriques sur la technique de communication non violente.

Ces éléments seront évoqués à partir d'exemples concrets et des entraînements par jeux de rôles.

DATES

- a) 11 février
- b) 8 avril
- c) 7 octobre

PÉRIODES D'INSCRIPTION

- a) 15 janvier au 1^{er} février
- b) 26 février au 27 mars
- c) 6 au 25 septembre

DURÉE

9h à 17h

LIEU

- a/c) Siège (11 février et 7 octobre)
- b) Le Mée (8 avril)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12

FORMATEUR VOLONTAIRE

Franck Tardieu,
Chef de service
Accueils de jour
94

EVALUATION

Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS

Ouvert à tous

LA PARTICIPATION DES PARENTS AUX PROCESSUS DÉCISIONNELS DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

DATE

16 février

PÉRIODE D'INSCRIPTION

15 janvier
au 1^{er} février

DURÉE

13h30 à 17h

LIEU

Siège

NOMBRE DE PARTICIPANTS

20

FORMATEUR VOLONTAIRE

Anna Rurka,
Administratrice
d'Espoir

EVALUATION

Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS

Travailleurs
sociaux

① OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire est de permettre le développement d'une analyse critique sur la participation, connaître les textes et les pratiques de référence et réfléchir sur sa propre pratique en tant qu'intervenant ou cadre.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation volontaire se déroulera en deux parties :

> Une introduction substantielle par l'intervenante (1h avec une présentation powerpoint) et des échanges avec les participants autour des obstacles, défis et opportunités liés à la participation des parents (30 minutes).

> La seconde partie sera consacrée à des travaux en petits groupes visant à modéliser les pratiques et processus organisationnels pour une meilleure participation des parents au sein des services (1h). Un retour en grand groupe sera réalisé par la suite (1h).

SENSIBILISATION AU LIEN D'ATTACHEMENT DE L'ENFANT

1 OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire est de soutenir la prise en charge des enfants accueillis par les assistants familiaux. Il s'agira de rappeler les besoins fondamentaux d'un enfant, comprendre les conséquences éducatives inadaptées, sensibiliser à la gestion de crises émotionnelles et proposer des outils pour amener l'enfant à être dans la collaboration.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation volontaire se déroulera sur une demi-journée et comportera plusieurs temps :

1. Questionnaire de connaissance sur l'attachement, le développement de l'enfant et les violences éducatives. Débrief à la fin de ce temps (30 minutes),
2. Présentation du lien d'attachement par le système de Caregiving (60 minutes),
3. Qu'est-ce qu'un lien d'attachement primaire et secondaire ? (30 minutes),
4. Le temps du sommeil (20 minutes),
5. Comment repérer les violences éducatives ordinaires ? (20 minutes),
6. La gestion des conflits (20 minutes),
7. Le respect des règles : comment obtenir la coopération de la part d'un enfant ? (20 minutes),
8. Un powerpoint sera utilisé en appui à l'action.

DATES

- a) 22 février
- b) 17 octobre

PÉRIODES D'INSCRIPTION

- a) 15 janvier au 1^{er} février
- b) 6 au 25 septembre

DURÉE

9h30 à 13h

LIEU

- a) Le Mée (22 février)
- b) Siège (17 octobre)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10

FORMATEUR VOLONTAIRE

Corinne Bernon,
Secrétaire
PFS Le Mée

EVALUATION

Fiche évaluation

PRÉ-REQUIS

Assistants familiaux

LA NOUVELLE AUTORITÉ PARENTALE

DATE
28 février

**PÉRIODE
D'INSCRIPTION**
15 janvier au
1^{er} février

DURÉE
10h à 12h

LIEU
Visio

**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**
Illimité

**FORMATEUR
VOLONTAIRE**
Jean-Pierre
Rosenczveig,
Président
d'Espoir

EVALUATION
Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS
Ouvert à tous

① OBJECTIFS

L'objectif du webinaire est de questionner les responsabilités parentales autour de trois questions à savoir qui est en charge, quoi et avec quelles limites ?

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Ce webinaire s'organisera autour d'une présentation théorique et d'une discussion. Il permettra d'aborder les sujets de la parentalité. Il questionnera la place du parent ou de la personne en charge de l'enfant. Il permettra de comprendre qui est parent ou encore les termes concrets de la responsabilité des parents.

Un temps sera consacré à évoquer l'évolution de la notion de parent et de la parentalité depuis 30 ans.

Un second temps s'attachera à présenter la place des parents, leur autorité, leur liberté, aux contrôles (arbitraires mais pas tout puissants), et aux dispositifs de suppléance juridique à la parentalité.

Un dernier temps sera consacré à l'intervention des travailleurs sociaux, la mise en situation de responsabilité des parents et l'articulation des responsabilités entre parents et institutions.

Lectures conseillées :

1) Jean-Pierre Rosenczveig et Pierre Verdier, *Parents : Vos droits, vos obligations*, L'archipel, 2019

2) Catherine Sellenet et Pierre Verdier, *La nouvelle autorité parentale et les actions de soutien à la parentalité*, Berger-Levrault, 2016

LA LAÏCITÉ EN QUESTIONS

1 OBJECTIFS

Les objectifs du webinaire sont de comprendre ce qu'on entend par laïcité, et quelles déclinaisons concrètes en découlent pour les institutions sociales au quotidien.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le webinaire s'organisera autour d'une présentation suivie d'une discussion. Il s'agira de comprendre ce qu'est la laïcité à travers deux approches :

- Comprendre la laïcité comme garantie de la liberté quand elle est vécue comme une atteinte à la liberté d'opinion,
- Quel contenu ? Quelles règles pratiques ? Quel cadre légal ?

Un premier point sera consacré à un questionnement autour de l'accueil des enfants et jeunes accompagnés au quotidien. De même, quelle place des parents et des enfants dans l'accompagnement ?

Un second point sera consacré au respect de la laïcité au sein d'une association laïque. De quoi parle-t-on dès lors ? Quels sont les principes ? Quelles sont les limites ? Quels sont les impacts sur la pratique professionnelle ?

Lecture conseillée :

Jean-Pierre Rosenczveig, *Citoyenneté, engagement, pratiques de laïcité : réponses à des lycéens*, L'Harmattan, 2017

DATE

14 mars

PÉRIODE D'INSCRIPTION

2 au 25 février

DURÉE

10h à 12h

LIEU

Visio

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Illimité

FORMATEUR VOLONTAIRE

Jean-Pierre
Rosenczveig,
Président

EVALUATION

Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS

Ouvert à tous

LA COÉDUCATION : QUOI ? POURQUOI ? OÙ ? COMMENT ?

DATE
15 mars

**PÉRIODE
D'INSCRIPTION**
2 au 25 février

DURÉE
9h à 17h

LIEU
Siège

**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**
20

**FORMATEUR
VOLONTAIRE**
Frédéric Jésus,
Vice-Président
d'Espoir

EVALUATION
Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS
Ouvert à tous

① OBJECTIFS

Les objectifs de la formation volontaire sont de mieux comprendre le sens de la démarche de coéducation et de s'approprier les conditions de sa mise en œuvre partagée à travers deux dimensions. La première au sein d'un service ou d'un établissement (entre les professionnels, avec les enfants, les jeunes et les parents). La seconde avec l'environnement éducatif de celui-ci (établissements scolaires, services éducatifs des collectivités territoriales, associations de proximité, etc.).

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation volontaire se déroulera sur une journée avec deux temps forts :

1. Une présentation du thème de la coéducation à savoir la définition du terme, les enjeux, les acteurs et les périmètres d'application. Cela donnera lieu à un repérage des expériences personnelles et professionnelles déjà acquises ou explorées par les participants.
2. Le second temps sera consacré à la recherche de mises en situation et en application, aux aspects méthodologiques et éthiques.

DÉCOUVERTE DES POLITIQUES SOCIALES EUROPÉENNES

1 OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire est de permettre de mieux situer l'action des professionnels dans le cadre des politiques publiques. Par ailleurs, elle apportera une connaissance des évolutions politiques indispensables des interventions sociales.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation volontaire s'organisera autour d'une présentation magistrale qui s'appuiera sur un power point présentant les différentes politiques sociales européennes.

Pendant les trois heures de présentation, les participants pourront intervenir afin d'échanger sur les politiques sociales. Ces échanges pourront donner lieu à des réponses ou des débats concernant les éventuelles questions ou incompréhensions autour du sujet.

DATE
18 mars

**PÉRIODE
D'INSCRIPTION**
2 au 25 février

DURÉE
9h30 à 12h30

LIEU
Siège

**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**
15

**FORMATEUR
VOLONTAIRE**
Jean-Louis,
Patrick Chiniard,
Secrétaire
général d'Espoir

EVALUATION
Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS
Travailleurs
sociaux

FAIRE DES STATISTIQUES À PARTIR DES DONNÉES SAISIES DANS EUDONET

DATES

- a) 21 mars
- b) 19 septembre

PÉRIODES D'INSCRIPTION

- a) 2 au 25
février
- b) 1^{er} juillet au
4 septembre

DURÉE

9h30 à 13h

LIEU

Locaux de
la Prévention
Spécialisée
Vitry-sur-Seine

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10

FORMATEUR VOLONTAIRE

Philippe
Marchesi,
Documentaliste
Prévention
Spécialisée 94

EVALUATION

Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS

Éducateurs
de la prévention
spécialisée
Venir avec son
ordinateur
équipé d'Excel

1 OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire vise à présenter les « données métier » saisies dans l'application Eudonet par les éducateurs du Val-de-Marne. La finalité est de réaliser des tableaux et graphiques à l'aide des statistiques tirées d'Eudonet et d'Excel.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation volontaire sera une présentation du fonctionnement d'Eudonet. Chaque participant pourra pendant ce temps de présentation exprimer ses questionnements sur l'utilisation d'Eudonet.

Par la suite, un atelier sera mis en place afin de pouvoir réaliser des statistiques via le logiciel Excel.

Chaque participant recevra un support à la fin de la matinée sous forme de fichier Power Point.

LE TRAVAIL SOCIAL EST-IL UN TRAVAIL POLITIQUE ?

1 OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire est de réfléchir à la question de savoir si les éducateurs sont les exécutants des politiques publiques ou bien des acteurs d'une transformation des relations sociales dans la forme de l'accompagnement qu'ils proposent ?

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation volontaire se déroulera autour d'une présentation du sujet à travers des vignettes cliniques choisies. Chaque vignette permettra d'aborder un questionnement sur le travail social, le travail politique et la place du social dans le travail politique. Il s'agira notamment de déconstruire la notion de social et d'exclusion sociale.

Chaque vignette sera l'opportunité pour l'ensemble des participants d'échanger, de se questionner et de participer activement aux questions que pose cette action.

DATE

31 mars
a) matin
b) après-midi

PÉRIODE D'INSCRIPTION

2 au 25 février

DURÉE

a) 9h30 à 12h30
b) 13h30 à 16h30

LIEU

Siège

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15

FORMATEUR VOLONTAIRE

Frédéric Signoret,
Administrateur d'Espoir

EVALUATION

Fiche évaluation

PRÉ-REQUIS

Travailleurs sociaux

LIRE ET COMPRENDRE LE BUDGET D'UN SERVICE ET D'UN ÉTABLISSEMENT

DATE

4 avril
a) Matin
a) Après-midi

PÉRIODE D'INSCRIPTION

26 février
au 27 mars

DURÉE

a) 9h30 à 12h30
b) 13h30 à
16h30

LIEU

Siège

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8

FORMATEUR VOLONTAIRE

Clarisse Kamba,
Responsable
administrative
et financière

EVALUATION

Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS

Chefs
de service

① OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire est de pouvoir maîtriser la lecture et l'analyse du budget de son service et de son établissement.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation volontaire visera à comprendre la lecture d'un budget à travers plusieurs grilles de lecture essentielles :

1. Comprendre le fonctionnement des groupes fonctionnels (charges et produits),
2. La spécificité des quotes-parts,
3. Les dotations aux amortissements,
4. Le prix de journée,
5. La dotation globale,
6. Comprendre la différence entre le prix de journée et la dotation globale,
7. La différence entre la trésorerie et la comptabilité.

L'ÉVOLUTION DU CADRE LÉGAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

1 OBJECTIFS

L'objectif du webinaire est de comprendre l'évolution du cadre légal en matière de Protection de l'Enfance.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le webinaire s'organisera autour d'une présentation et d'une discussion. Il s'agira de revenir sur les périodes récentes qui ont marqué le cadre légal en protection de l'enfance, en particulier les lois de 1984, 2002, 2007 et 2016 (Voire loi Taquet 2022) en insistant sur le mandat donné au travail social. Que vise-t-on ? Quelles mutations ? Qui est au centre : l'enfant ? la famille ? Mais l'enfant ne fait-il pas la famille ?

Il s'agira de mettre en exergue les fonctions des lois, les objectifs qu'elles visent, les renforcements qu'elles proposent, mais également les limites qu'elles peuvent avoir.

Enfin, il s'agira de questionner les nouvelles exigences sociales à l'égard des institutions dont la loi en est le reflet. Par ailleurs, cela entrera en résonance avec la question de l'impact sur la pratique professionnelle.

Lectures conseillées :

1) Jean-Pierre Rosenczveig, *Le droit des enfants pour les nuls*, First, 2019

2) Flore Capelier, *Comprendre la protection de l'enfance*, Dunod, 2015

DATES

a) 7 avril

b) 3 octobre

PÉRIODES D'INSCRIPTION

a) 26 février
au 27 mars

b) 6 au 25
septembre

DURÉE

10h à 12h

LIEU

Visio

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Illimité

FORMATEUR VOLONTAIRE

Jean-Pierre
Rosenczveig,
Président
d'Espoir

EVALUATION

Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS

Ouvert à tous

LA FONCTION DE DIRECTION UNE APPROCHE CLINIQUE

DATE
13 avril

**PÉRIODE
D'INSCRIPTION**
26 février
au 27 mars

DURÉE
9h30 à 12h30

LIEU
Siège

**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**
10

**FORMATEUR
VOLONTAIRE**
Frédéric
Signoret,
Administrateur
d'Espoir

EVALUATION
Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS
Directeurs

① OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire est de voir la fonction de direction comme un poste impossiblement parfait.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation volontaire consiste à appréhender la fonction de directeur, comme un rôle à jouer au sein de l'association, de l'établissement ou du service. Il s'agira de questionner la notion de direction et de faire la différence entre les notions de commander et de diriger.

Il s'agira également d'appréhender les rôles d'enseignant, d'accompagnant dans le travail d'une équipe en étant le garant de l'organisation, la cohésion d'équipe et de l'accompagnement.

La formation se déroulera à travers des vignettes cliniques, des exemples concrets et un partage des connaissances et des actions de l'ensemble des participants.

LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS EN TRAVAIL SOCIAL

1 OBJECTIFS

L'objectif du webinaire est d'apprendre ou approfondir sa connaissance concernant le cadre légal de la confidentialité des informations en travail social.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Ce webinaire s'organisera autour d'une présentation puis d'une discussion où la notion de confidentialité des informations dans le travail social sera décortiquée.

Une présentation du cadre légal concernant la diffusion des informations sera évoquée afin de permettre à chacun de disposer des connaissances nécessaires aux partages des informations des usagers.

Qu'est-ce que le secret professionnel ? Quels sont les objectifs ? Qui y est tenu ? Quelles sont les sanctions possibles ? Quelles sont les obligations de dénoncer les crimes et délits et l'obligation de porter aide et assistance à la personne en péril ? Le contenu du secret et ses limites : Dans quel cas peut-on parler ? Quid du partage d'information et non du secret partagé ?

Lecture conseillée :

Jean-Pierre Rosenczveig, Pierre Verdier et Christophe Daadouche, *Le secret professionnel en travail social et médico-social*, Dunod, 2016

DATES

- a) 20 avril
- b) 11 octobre

PÉRIODES D'INSCRIPTION

- a) 26 février
au 27 mars
- b) 6 au 25
septembre

DURÉE

14h30 à 16h30

LIEU

Visio

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Illimité

FORMATEUR VOLONTAIRE

Jean-Pierre
Rosenczveig,
Président
d'Espoir

EVALUATION

Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS

Ouvert à tous

EXCEL B.A.B.A ET UN PEU PLUS

DATES

- a) 11 mai
- b) 18 novembre

PÉRIODES D'INSCRIPTION

- a) 28 mars
au 24 avril
- b) 3 au 30
octobre

DURÉE

10h à 12h

LIEU

PFS Tournan

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6

FORMATEUR VOLONTAIRE

Sabine Toupet,
Directrice
EPAE et PFS 77

EVALUATION

Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS

Ouvert à tous
Venir avec son
ordinateur
équipe d'excel

① OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire est d'acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation d'Excel dans l'exercice de son métier au quotidien.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation volontaire se déroulera sur deux heures d'échanges pendant lesquelles les participants pourront évoquer les problématiques rencontrées concrètement au quotidien.

Afin de résoudre les problèmes d'utilisation, une mise en lien des participants sera organisée afin d'élaborer collectivement des réponses permettant par la suite une meilleure utilisation.

LA SANCTION ÉDUCATIVE, QU'EST CE QUI EST SUPPOSÉ CHANGER SI C'EST UN TRAVAILLEUR SOCIAL QUI DIT « NON ! » ?

1 OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire est de comprendre le sens de la sanction éducative. Elle a pour objectif de mettre en lumière les paroles de Tomckiewicz à savoir « qui souffre blesse » et « aimer bien châtier mal ».

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation volontaire permettra de définir des notions :

1. Autorité,
2. Puniton,
3. Sanction,
4. Culpabilité,
5. Réparation,
6. Sanction éducative.

Chaque terme sera complété par une approche de vignettes cliniques et des échanges entre le formateur volontaire, les participants et entre les participants.

DATE

13 mai

a) matin

b) après-midi

PÉRIODE D'INSCRIPTION

28 mars

au 24 avril

DURÉE

a) 9h30 à 12h30

b) 13h30 à
16h30

LIEU

Siège

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15

FORMATEUR VOLONTAIRE

Frédéric
Signoret,
Administrateur
d'Espoir

EVALUATION

Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS

Travailleurs
sociaux

MÉTHODOLOGIE DE PROJET

DATES

- a) 20 mai
- b) 21 octobre

PÉRIODES D'INSCRIPTION

- a) 28 mars
au 24 avril
- b) 6 au 25
septembre

DURÉE

13h30 à 16h30

LIEU

Siège

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10

FORMATEUR VOLONTAIRE

Philippe
Meunier et
David Chetrit,
Service
Développement

EVALUATION

Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS

Travailleurs
sociaux

1 OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire est de se familiariser avec la méthodologie de projet. Les participants pourront par la suite identifier un projet à mettre en place, évaluer sa faisabilité et réfléchir aux besoins pour sa mise en œuvre.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation volontaire permettra d'échanger sur la méthodologie de projet. Les formateurs volontaires expliqueront les étapes pour penser et mettre en place un projet. Les participants pourront interagir et poser des questions tout au long de la session. La partie théorique sera accompagnée d'exemples concrets permettant d'appréhender les étapes de la méthodologie de projet :

1. Penser son projet,
2. Elaborer son projet,
3. Mettre en place son projet,
4. Evaluer son projet.

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER UN TIG (TRAVAILLEUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL)

1 OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire est d'acquérir une base de connaissances pour accueillir un travailleur d'intérêt général au sein de son service.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation volontaire se déroulera sur une après-midi afin de comprendre les enjeux et le cadre d'accueil d'un travailleur d'intérêt général. Le programme de formation permettra de :

1. Déterminer les démarches administratives nécessaires,
2. Comprendre le fonctionnement de la demande au Ministère de la justice,
3. Identifier le support d'accueil,
4. Identifier les missions du TIG,
5. Gérer quotidiennement un TIG,
6. La formation de tuteur.

DATES

- a) 21 mai
- b) 27 septembre

PÉRIODES D'INSCRIPTION

- a) 28 mars au 24 avril
- b) 1^{er} juillet au 4 septembre

DURÉE

14h à 17h30

LIEU

- a) Fermes d'Espoir
- b) Siège

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10

FORMATEUR VOLONTAIRE

Julien Boucher,
Directeur,
Fermes d'Espoir

EVALUATION

Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS

Directeurs et
Chefs de service

HISTOIRE ET ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

DATES

- a) 25 mai
- b) 3 juin

PÉRIODES D'INSCRIPTION

- a) 28 mars
au 24 avril
- b) 26 avril
au 22 mai

DURÉE

14h à 17h

LIEU

- a) Visio
(25 mai)
- b) Siège
(3 juin)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15

FORMATEUR VOLONTAIRE

Guy
Le Calonnec,
Administrateur
d'Espoir

EVALUATION

Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS

Travailleurs
sociaux

① OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire vise à appréhender les codes de l'action sociale départementale. La connaissance de ces codes permettra par la suite d'avoir une meilleure connaissance de l'histoire de la Protection de l'Enfance, du cadre légal et des missions qui lui sont confiées.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

A travers un support power point, la formation volontaire permettra de présenter l'histoire et l'évolution des pratiques de l'Aide Sociale à l'Enfance. Trois temps seront évoqués pendant la formation :

1. Son histoire et sa définition,
2. Les grandes étapes juridiques de la protection de l'enfance,
3. Ses missions.

Un temps sera consacré à une séance de questions réponses sur l'actualité.

LA LOI TAQUET

1 OBJECTIFS

L'objectif du webinaire est d'aborder l'actualité de la Protection de l'Enfance en matière de cadre légal avec la loi Taquet.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le webinaire s'organisera autour d'un dialogue et d'une discussion. Il s'agira de revenir sur la loi Taquet.

Ce projet de loi, qui doit impacter la situation des enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance, moderniser le métier des assistants familiaux mais également la gouvernance nationale de protection de l'enfance doit être analysée et discutée.

Il s'agira de comprendre ce qui est impacté et quelles sont les limites de ces impacts de cette loi qui a été adoptée en première lecture en juillet 2021 ?

DATE

7 juin

PÉRIODE D'INSCRIPTION

26 avril
au 22 mai

DURÉE

10h à 12h

LIEU

Visio

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Illimité

FORMATEUR VOLONTAIRE

Jean-Pierre
Rosenczveig,
Président
d'Espoir

EVALUATION

Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS

Ouvert à tous

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

DATES

- a) 14 juin
- b) 15 novembre

PÉRIODES D'INSCRIPTION

- a) 26 avril au
22 mai
- a) 3 au 30
octobre

DURÉE

14h à 17h30

LIEU

- a) Fermes
d'Espoir
(14 juin)
- a) Siège
(15 novembre)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10

FORMATEUR VOLONTAIRE

Julien Boucher,
Directeur,
Fermes d'Espoir

EVALUATION

Fiche évaluation

PRÉ-REQUIS

Directeurs et
Chefs de service

1 OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire est d'acquérir une base de connaissances pour accueillir un volontaire en service civique au sein de son service.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation volontaire se déroulera sur une après-midi afin de comprendre les enjeux et le cadre d'accueil d'un service civique volontaire. Le programme de formation permettra de :

- Déterminer la démarche d'accueil et la gestion administrative du volontaire en service civique,
- Comment accueillir un volontaire en service civique ?
- Identifier le support d'accueil,
- Définir la mission du volontaire en service civique,
- Gérer quotidiennement la mission du volontaire en service civique,
- La formation de tuteur.

LA FONCTION DE CHEF DE SERVICE : UNE APPROCHE CLINIQUE

1 OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire est d'appréhender la place du chef de service au sein de l'organisation d'une association, d'un établissement ou d'un service.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation permettra d'appréhender la fonction du chef de service comme un entre deux entre le directeur et l'équipe éducative, entre valider la parole de la direction et faire passer la parole des travailleurs sociaux.

Il s'agira de discuter du double rôle à savoir que le chef de service est le premier à accompagner et le dernier à commander au sein de l'institution. Ces rôles seront analysés à travers des vignettes cliniques, des exemples concrets mais également par l'expérience de chaque participant.

DATE
9 juin

PÉRIODE D'INSCRIPTION
26 avril
au 22 mai

DURÉE
9h30 à 12h30

LIEU
Siège

NOMBRE DE PARTICIPANTS
15

FORMATEUR VOLONTAIRE
Frédéric Signoret,
Administrateur d'Espoir

EVALUATION
Fiche évaluation

PRÉ-REQUIS
Chefs de services

RÉALISER UN ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

DATE
27 juin

**PÉRIODE
D'INSCRIPTION**
26 avril au
22 mai

DURÉE
9h30 à 12h30

LIEU
Siège

**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**
10

**FORMATEUR
VOLONTAIRE**
Services des
Ressources
Humaines

EVALUATION
Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS
Chefs de service

① OBJECTIFS

L'objectif de la formation volontaire est d'acquérir des outils permettant d'être à l'aise pour mener un entretien de recrutement.

② DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation volontaire d'une demi-journée permettra de discuter et de comprendre la bonne réussite d'un entretien de recrutement :

- Comment accueillir un candidat ?
- Comment se présenter et présenter l'association ?
- Comment écouter et répondre à un candidat ?
- Quelles questions préparer en amont ?
- Quelles connaissances techniques dois-je apporter lors de l'entretien ?
- Quelle posture dois-je adopter ?
- Qu'est-ce que je dois analyser ?
- Quelles questions ne pas poser ?

LES MINEURS ETRANGERS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

1 OBJECTIFS

L'objectif du webinaire sera de questionner la prise en charge des mineurs étrangers non accompagnés notamment au regard du traitement de l'actualité politique du sujet.

2 DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Ce webinaire s'organisera autour d'une présentation et d'une discussion. Le sujet des mineurs non accompagnés évolue beaucoup et constamment. Comprendre et questionner l'actualité de ce thème sera donc important avec en sous thème comprendre ce que c'est d'être un enfant avant d'être étranger. Qui sont ces enfants de la migration à la différence des enfants des rues ou des enfants « roms » ?

Il s'agira dans un second temps de clarifier les responsabilités publiques sur ce sujet et d'aborder la place des acteurs associatifs dans la prise en charge des MNA, de comprendre qui détient quel rôle et quelles compétences ? Quels résultats sont d'ores et déjà acquis ? Quel devenir pour ces jeunes en France ?

Enfin, quel rôle une association comme Espoir joue déjà et peut jouer ?

Lecture conseillée :

Claude Roméo, *Je voulais une chance de vivre*, L'atelier, 2020

DATES

8 novembre

PÉRIODE D'INSCRIPTION

3 au 30
octobre

DURÉE

10h à 12h

LIEU

Visio

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Illimité

FORMATEUR VOLONTAIRE

Jean-Pierre
Rosenczweig,
Président
d'Espoir

EVALUATION

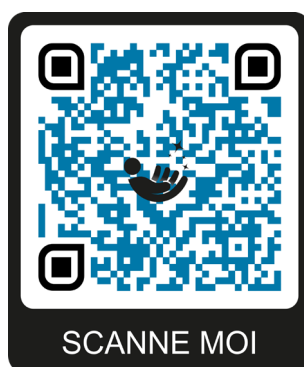
Fiche
évaluation

PRÉ-REQUIS

Ouvert à tous

MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS VOLONTAIRES

Afin de vous inscrire à une formation, veuillez-vous rendre sur le lien d'inscription suivant ou scanner ce QR code :



<https://forms.gle/HEVyJDGpWyttjzdF7>

L'inscription à une formation volontaire ne vaut pas participation. L'association veillera à une juste répartition des places en fonction des services. **Vous recevrez à la fin de chaque période d'inscription, un mail de confirmation.** Par ailleurs, **veillez à vous rapprocher de votre hiérarchie** afin d'informer de votre participation pour la bonne organisation des établissements.

Etape 1 : Rendez-vous sur le site d'inscription via le lien ou le QR Code. Lorsque vous arrivez sur la page du formulaire, cliquez sur « Suivant » .

Etape 2 : Sur la page suivante, remplissez l'ensemble des champs obligatoires (identité, mail, service, poste occupé) puis sélectionnez la formation à laquelle vous souhaiteriez participer.

Etape 3 : Cliquez sur « Envoyer » en bas de la page.

Pour tout renseignement complémentaire ou difficulté d'inscription contacter :
Responsable développement : meunierphilippe@espoir-cfdj.fr
Chargé de projet et développement : chetritdavid@espoir-cfdj.fr

EVALUATION & INDEX DES FORMATIONS

ÉVALUATION DES FORMATIONS

L'évaluation des formations « Ambition 100% » et des formations volontaires a pour objectif de permettre d'analyser et comprendre ce qui à fonctionné et de déterminer les axes d'améliorations futurs. Afin de garantir la meilleure démarche d'amélioration de la qualité des formations, vous pouvez remplir après chaque formation une fiche évaluation disponible grâce à ce lien ou en scannant ce QR code :



<https://forms.gle/QN5UUGwQ6jm6XUi38>

Évaluer votre formation :

Étape 1 : Vous arrivez sur cette page d'accueil une fois le lien internet utilisé ou le QR code scanné. Vous avez la possibilité d'y indiquer vos coordonnées (nom, prénom, mail, service et poste). Vous pouvez également remplir la fiche de manière anonyme. Cliquez sur « Suivant ».

Étape 2 : Veuillez remplir les champs obligatoires indiqués par un astérisque rouge. Vous avez le choix de remplir l'ensemble des réponses et d'apporter vos commentaires. Cliquez sur « Envoyer » pour valider votre évaluation.

INDEX DES FORMATIONS VOLONTAIRES ET TUTOS

JANVIER

15 janvier : Tuto - Comment s'inscrire à une formation volontaire Espoir ?

FÉVRIER

1er février : Tuto - Comment évaluer une formation ?

11 février : Qu'attendre du nouveau code de justice pénale des mineurs ?

11 février : La communication non violente

15 février : Tuto - La maladie

15 février : Tuto - Travailler à distance : les bons outils

16 février : La participation des parents aux processus décisionnels dans le cadre de la protection de l'enfance

22 février : Sensibilisation au lien d'attachement de l'enfant

28 février : La nouvelle autorité parentale

MARS

14 mars : La laïcité en question

15 mars : La coéducation : quoi ? Pourquoi ? Où ? Comment ?

15 mars : Tuto - La prévoyance

18 mars : Découverte des politiques sociales européennes

21 mars : Faire des statistiques à partir des données saisies dans Eudonet

31 mars : Le travail social est-il un travail politique ?

AVRIL

4 avril : Lire et comprendre le budget d'un service et d'un établissement

7 avril : L'évolution du cadre légal de la Protection de l'Enfance

8 avril : La communication non violente

13 avril : La sanction éducative : qu'est ce qui est supposé changer quand un éducateur dit « non » ?

15 avril : Tuto - Lire un bulletin de salaire

20 avril : La confidentialité des informations en travail social

MAI

- 11 mai : Excel : B.A.BA et un peu plus
- 13 mai : La fonction de directeur : une approche clinique
- 15 mai : Tuto - Comprendre la démarche d'amélioration continue (DAC)
- 20 mai : Méthodologie de projet
- 25 mai : Histoire et évolution des pratiques de l'Aide Sociale à l'Enfance
- 30 mai : Tuto - Comment fonctionne Action logement ?

JUIN

- 3 juin : Histoire et évolution des pratiques de l'Aide Sociale à l'Enfance
- 7 juin : La loi Taquet
- 9 juin : La fonction de chef de service : une approche clinique
- 21 juin : Sensibilisation au lien d'attachement de l'enfant
- 27 juin : Réaliser un entretien de recrutement
- 30 juin : Tuto - Comprendre le fonctionnement de la formation

SEPTEMBRE

- 12 septembre : Qu'attendre du nouveau code de justice pénale des mineurs ?
- 15 septembre : Tuto - La mutuelle
- 19 septembre : Faire des données statistiques à partir des données saisies dans Eudonet

OCTOBRE

- 3 octobre : L'évolution du cadre légal de la Protection de l'Enfance
- 7 octobre : La communication non violente
- 11 octobre : La confidentialité des informations en travail social
- 17 octobre : Sensibilisation au lien d'attachement de l'enfant
- 21 octobre : Méthodologie de projet

NOVEMBRE

- 8 novembre : Les mineurs non accompagnés
- 18 novembre : Excel : B.A.BA et un peu plus

ANNUAIRE DES LIEUX DE FORMATION ESPOIR

Siège :

63, rue de Croulebarbe, 75 013, Paris

PFS Le mée :

335 rue du Bois Guyot, 77 350, Le Mée-sur-Seine

PFS Tournan :

8 rue Paul Hastier, 77 220, Tournan-en-Brie

Prévention spécialisée Val-de-Marne :

3 rue Langlois, 94 400, Vitry-sur-Seine

Fermes d'Espoir :

41 rue de la république, 93 200, Saint-Denis

Edité par Espoir

63 rue de Croulebarbe, 75013, Paris

Directeur de publication : **David Van Pevenacge**

Rédaction : **David Chetrit**

Avec la participation de **Fatoumata Balde, Valérie Coulombel et Philippe Meunier**

Création graphique : **Jonathan Zouari**

Imprimé en France sur papier recyclé,

Achévé d'imprimé en janvier 2022 par VéoPrint

Tous droits réservés Espoir-CFDJ



————— www.espoir-cfdj.fr —————